

Fiche acte Teleconsultation medicale et consentement

EHPAD “Les Jardins de la Clairière”

FICHE ACTE / SOIN — Téléconsultation médicale

Référence : ACT-CLIN-012 — Version : 1.0 — Date : 12/01/2026

Public : Résident / Famille / Équipe

1. Objet

La téléconsultation est une consultation médicale à distance, réalisée par un médecin via un outil sécurisé, en présence d'un professionnel de l'établissement. Elle peut être proposée lorsque cela est pertinent (suivi, renouvellement, avis), selon organisation.

2. Déroulé (organisation)

- Prise de rendez-vous (secrétariat / cadre selon situation)
- Préparation : motif, éléments récents, documents utiles
- Installation : chambre ou salle dédiée, confidentialité assurée
- Présence : IDE (ou cadre/IDEC selon situation)
- Compte-rendu / prescription transmis selon circuit habituel

3. Bénéfices attendus

- Accès plus rapide à un avis médical dans certaines situations
- Limite certains déplacements fatigants
- Maintien du lien avec médecin traitant selon disponibilité

4. Contraintes / limites

- Nécessite un dispositif technique (caméra/son)
- Ne remplace pas un examen présentiel quand il est nécessaire
- Peut générer stress chez certains résidents

5. Consentement (exigences)

Avant la téléconsultation, le professionnel doit expliquer :

- qu'il s'agit d'une consultation à **distance**
- qui sera présent (médecin à distance + professionnel sur place, éventuellement un proche si souhaité)
- que le résident peut **refuser**, demander à **reporter**, ou demander une consultation présentielle si possible
- que l'échange se fait dans un cadre **confidentiel** et sécurisé selon les règles de l'établissement

Recueil du consentement :

- Consentement oral recherché et tracé dans le dossier : "information délivrée, accord oral obtenu".
- En cas de refus : tracer et informer IDEC/cadre si refus persistant ou enjeu médical.

6. Points de vigilance

- Vérifier que le résident a compris la différence distance/présentiel
- S'assurer que le résident ne dit pas "oui" pour faire plaisir
- Prévoir un temps calme, sans interruption
- Si trouble auditif : augmenter volume, reformuler, support écrit simple

7. Traçabilité (dossier)

- Motif, date, participants, consentement (accord/refus), incidents éventuels, suites (prescription / rendez-vous)